

## Le dégrappage devient facile avec CM Agro

La société CM Agro, concepteur et constructeur de matériel conchylicole installé à Saujon (Charente-Maritime) présentait au salon de La Tremblade un dégrappeur à dents très performant, décliné en deux versions. « **Ce modèle est spécialement adapté aux moules de bouchot, il permet de dégrapper tous types de moules en grappes** », commente Christophe Pierre, de la société Pier Agro, qui assure la commercialisation et le conseil de l'entreprise.

La machine, en inox, est composée d'un cylindre d'une

longueur de 1 000 mm pour l'un des modèles, de 1 200 mm pour l'autre. Très robuste, le dégrappeur dispose d'un motoréducteur électrique de 11 à 15 kW selon le modèle, qui, couplé à un variateur de fréquence permet d'adapter les vitesses. « **Ce qui optimise la qualité du dégrappage**, explique Christophe Pierre. **Les moules sortent une à une, sans être abîmées.** »

Le dégrappeur est équipé d'un arrach'filet électrique et muni d'un cylindre très épais de 9 mm. « **Les dents sont encochées pour rete-**

**nir le filet et un fond basculant permet de le récupérer facilement.** » En option, il est possible d'acquérir « **un escalier latéral et réversible, avec des marches en tôle lammées en inox et une rambarde sur un côté et à la sortie** ».

Il est également possible d'adapter une motorisation hydraulique sur la machine. « **Nous souhaitons évoluer encore dans nos capacités de vitesse hydraulique et améliorer la robustesse. Pour des cadences plus élevées, nous cherchons à développer des moteurs plus puissants.** »

Depuis cette année, CM Agro, créée en 2011 par trois anciens salariés des ETS Cochon, est habilitée pour intervenir sur les équipements de réfrigération. Pier Agro commercialise ainsi des refroidisseurs d'eau de mer de la société SDEEC, qui ont la particularité d'être équipés d'un échangeur en titane, particulièrement résistant à la corrosion.

Tél. 05 16 35 30 82

Mélanie CHARTIER



Le dégrappeur est équipé d'un arrach'filet électrique.



La société commercialise à présent des refroidisseurs d'eau de mer.

## Glynka étoffe sa gamme de filets biodégradables

La société Glynka proposait déjà aux mytilculteurs un filet en polypropylène, biodégradable grâce à un additif inclus dans la base de résine polymère durant la fabrication du fil. La dégradation de ce filet est accélérée par le soleil et la chaleur et ne laisse qu'une très petite quantité de biomasse.

Toujours en recherche du « **filet miracle** », « **les mytilculteurs nous ont demandé de modifier le filet élastique classique trop résistant au dégrappeur** », détaille Claudine Moroy, la gérante de la société.

Pour répondre à leurs attentes et selon le temps adapté à la récolte des moules, la société a élaboré « **des modèles élastiques, l'un avec coton dégradé sur un mois et demi et un autre, combiné à une matière qui pourrait se dé-**

**grader au bout de quatre mois.** » Des échantillons ont été distribués à quelques mytilculteurs afin d'en tester l'efficacité.

« **Le résultat sera déterminant pour une éventuelle adaptation** », explique la dirigeante. Ces nouveaux produits peuvent être fabriqués dans toutes les références de filets élastiques classiques. Autre nouveauté, le filet rafia, tricoté dans toutes les références du filet polypropylène, tout récemment commercialisé. À l'écoute des besoins des mytilculteurs, le technicien de l'entreprise « **est toujours à l'œuvre pour adapter de nouvelles dimensions, réduire, agrandir les mailles ...** »

Tél. 03 44 20 70 80

M. C.



Les filets de Glynka s'adaptent aux spécificités des élevages des mytilculteurs.